

Sommaire

Présentation générale.....	3
Admission et inscription	3
Admission en M1	4
Admission en M2	4
Inscriptions administrative et pédagogique	5
Mobilité étudiante (missions ou cursus intégré, aide au voyage pour le M1 et le M2).....	5
Séjours Erasmus+	5
Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique	5
Cours d'été en Finlande	5
Les débouchés après un Master	6
Informations pratiques	6
L'équipe enseignante de finnois	6
Lieu d'enseignement	6
Bureau des masters LLCER	6
Autres liens utiles	6
Calendrier universitaire	7
Organisation du cursus	8
Descriptifs des enseignements.....	12

Présentation générale

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ECTS et le grade de Master, équivalent à un bac+5.

Le master « Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales » (LLCER) est une formation basée sur **l'apprentissage d'une langue** et **la connaissance de l'aire culturelle** qui lui est associée, mais il comprend aussi un **enseignement disciplinaire**.

Le master LLCER de finnois permet d'approfondir sa maîtrise de la langue, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière.

Cinq spécialisations disciplinaires sont proposées :

Langue et aire culturelle	Spécialisation disciplinaire
Finnois & parcours aréal Europe	<ul style="list-style-type: none">• Anthropologie sociale (ANT)• Arts et littérature (ARL)• Histoire et sciences sociales (HSS)• Oralité (ORA)• Textes, linguistique et traduction (TLT).

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission. Pour plus d'informations, consulter les [brochures spécifiques](#) de chaque discipline.

Les étudiants sont donc inscrits en Master LLCER de finnois avec un parcours aréal et une spécialisation disciplinaire.

Il existe 2 types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers la poursuite des études en doctorat, tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Le cursus de master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

UE1 : Pratique avancée en langue

UE2 : Spécialisation aréale, sur l'aire culturelle associée à la langue

UE3 : Spécialisation disciplinaire

UE4 : Outils méthodologiques et ouverture.

Le semestre 8 (2^e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (2^e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou, s'agissant du master à orientation professionnelle, à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue orientale choisie.

Le dossier de candidature du candidat doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. La relation avec la directrice/le directeur de mémoire ou stage est fondamentale.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Se référer à la page :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters>

Admission en M1

Admission en Master LLCER 1^{re} année :

Ouverture de la campagne de candidature en Master 1 LLCER : **22 mars 2023.**

Clôture de la campagne de candidature : **18 avril 2023.**

La campagne se déroulera exclusivement sur **la nouvelle plateforme nationale de candidature Mon Master** : monmaster.gouv.fr

Attention : Pour **les candidats non-européens** dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France : la campagne de candidature se déroulera du **22 mars au 18 avril** sur la plateforme **eCandidat1** : candidatures.inalco.fr

Objectif Master : le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature chaque année à partir de décembre. Détails :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/dispositif-objectif-master-0>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises en langue orientale et en discipline (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2019 et ayant validé la totalité de l'année de M1 en deux ans, l'admission en M2 est de droit.

Pour un candidat ayant déjà réalisé trois années de master (3 années de M1 ou M2 inachevé avec un redoublement), la possibilité de redoubler une seconde fois fait l'objet d'une demande dérogatoire et n'est ouverte que sur avis favorable du jury (cursus en 4 ans).

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique en veillant à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec son projet de recherche ou son projet professionnalisant. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage.

⇒ *La fiche pédagogique devra être transmise au bureau des masters LLCER (3.48 / bureau-master@inalco.fr) le 30 septembre 2023 au plus tard.*

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec la directrice ou le directeur de recherche doit être remis :

⇒ *au bureau des masters LLCER (3.48 / bureau-master@inalco.fr) avant le 30 novembre 2023.*

Plus d'informations :

- ⇒ <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>
- ⇒ <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer>

Mobilité étudiante (missions ou cursus intégré, aide au voyage pour le M1 et le M2)

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Séjours Erasmus+

L'INALCO a conclu un accord Erasmus+ avec l'Université de Helsinki (Finlande). Les étudiants inscrits en master ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans cet établissement, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'INALCO : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/partir-cadre-erasmus>

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique

Il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par la Commission de solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE).

Pour en savoir plus : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

Cours d'été en Finlande

L'Agence nationale finlandaise pour l'éducation (EDUFI) organise chaque été des cours intensifs de langue et de culture finlandais, destinés aux personnes qui étudient le finnois dans des universités à l'extérieur de la Finlande. Pour plus de renseignements : <https://www.oph.fi/en/development/summer-courses-finnish-language-and-culture-finland>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici :
<http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

Informations pratiques

L'équipe enseignante de finnois

Outi DUVALLON, professeur des universités, linguistique finnoise, responsable pédagogique des études finnoises, outi.duvallon@inalco.fr

Eva TOULOUZE, professeur des universités, études finno-ougriennes, eva.toulouze@inalco.fr

Heini KAALAMO, lectrice, langue et culture finnoises, heinielina.kaalamo@inalco.fr

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Bureau des masters LLCER

Le bureau des masters gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Gestionnaire pédagogique : M. Julien Boudet
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.85.

Responsable du bureau des masters : Mme Erika Mocik
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.39.

Pour prendre rendez-vous : bureau-master@inalco.fr

Autres liens utiles

- Section de finnois : <http://www.inalco.fr/langue/finnois>
- Brochures pédagogiques du département Europe : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/formations>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée :

<http://www.inalco.fr/formations/faire-rentree-inalco>

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco.

Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

Contrôle des connaissances

Vous référer aux Modalités de contrôle des connaissances :

[mcc_inalco_2022-2023_cadrage_general.pdf](#)

Lexique du relevé de notes :

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant (la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves).

Il n'est pas possible d'obtenir le statut « AJAC » (ajourné autorisé à continuer) ou de passer en deuxième année avec des dettes de M1. Pour passer en M2, il faut avoir validé tout le M1

Organisation du cursus

Master 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 7		30	
UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)		8	3 h
FINA410a	Pratique avancée du finnois 1 (H. Kaalamo)	4	1,5 h
FINA410b	Traduction littéraire et spécialisée du finnois 1 (E. Toulouze)	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale		8	3 h
2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/stage) :			
FINA420a	Linguistique finnoise 1 (O. Duvallon)	4	1,5 h
ECO420a	L'espace baltique : cultures, politiques, sociétés 1	4	1,5 h
ECO420b	Fondements des identités nationales en Europe médiane	4	1,5 h
ECO420c	Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 1	4	1,5 h
ECO420d	L'espace littéraire européen 1	4	1,5 h
ECO420e	Les poésies orales en Europe 1	4	1,5 h
ECO420x	Histoire, politique et culture en Europe médiane 1	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire		8	3 à 4 h
1 cours obligatoire : Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes :		4	
<ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique, traduction – TLT 			
+ 1 séminaire au choix dans l'offre disciplinaire (se référer aux brochures spécifiques des UE3).		4	
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		6	
1 cours de méthodologie obligatoire :			
ORIENTATION RECHERCHE : Aide à la rédaction du mémoire, selon la discipline choisie en UE3 :			
META441A	Toutes disciplines : B. Rasoloniaina	2	1,5 h
META441B	Pour ARL, ORA, TLT : M. Stachowitsch (littérature)2	2	1,5 h
META441C	Pour ANT, HSS : M. Cheikh	2	1,5 h
META441D	Pour TLT : M.-A. Germanos (cours mutualisés avec le master SDL)	2	1,5 h
META442A	ORIENTATION PROFESSIONNELLE : Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)	2	1,5 h
+ 1 cours d'ouverture* à choisir, en concertation avec le directeur de mémoire/stage, parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné, ou :			
	- Anglais avancé (cours assurés à la Sorbonne Nouvelle, nombre de places limité)	4	1,5 à 2 h
ANGA410A	- Anglais pour sciences humaines 1 (S. Chakmakjian, nombre de places limité).		
* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.			

Semestre 8		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)		8	2,5 h
FINB410a	Pratique avancée du finnois 2 (H. Kaalamo)	4	1 h
FINB410b	Traduction littéraire et spécialisée du finnois 2 (E. Toulouze)	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale		4	1,5 h
1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/stage) :			
ECOB420a	Histoire, politique et culture en Europe médiane 2	4	1,5 h
ECOB420b	Histoire des courants critiques et théoriques dans les littératures européennes	4	1,5 h
ECOB420c	Mythes et figures mythiques en Europe médiane	4	1,5 h
ECOB420d	Questions de grammaire dans l'aire fenno-balto-slave	4	1,5 h
ECOB420e	Linguistique des langues balkaniques	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire		4	
1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 :			
<ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique, traduction – TLT 			
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		4	
1 séminaire au choix dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire/stage, ou :			1,5 à 2 h
ANGB440a	- Anglais avancé (cours assurés à la Sorbonne Nouvelle, nombre de places limité)		
METB440a	- Anglais des Sciences humaines 2 (V. Khurshudyan, nombre de places limité)		
	- Didactique des langues sur support numérique (O. Racine)		
+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER : <ul style="list-style-type: none"> - au séminaire du Musée du quai Branly (sur 2 jours, début 2024) - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2024) - à l'enseignement sur les compétences numériques (février/mars 2024). 			
L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant(e) assiste à ces formations.			
UE5 – Mémoire / stage		10	
ORIENTATION RECHERCHE			
L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche.			
Le volume raisonnable d'un mini mémoire de M1 a été fixé à un minimum de trente pages pouvant aller jusqu'à soixante pages. Libre à l'étudiant de le dépasser, sans que le directeur du mini-mémoire le lui impose pour autant.			
Une page de texte est rédigée en police Times new roman ou Arial, taille 11 ou 12 points, interligne 1,5. (Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.)			
ORIENTATION PROFESSIONNELLE			
Stage et rapport de stage. Voir le paragraphe dédié sur notre site :			
http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer			

Master 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 9		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue		8	3 h
FINA510a	Pratique avancée du finnois 3 (H. Kaalamo)	4	1,5 h
FINA510b	Traduction littéraire et spécialisée du finnois 3 (E. Toulouse)	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale		8	3 h
2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/stage) :			
FINA520a	Linguistique finnoise 2 (O. Duvallon)	4	1,5 h
ECO520b	Références identitaires en Europe médiane : nationalité, État-nation, Europe	4	1,5 h
ECO520c	Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 2	4	1,5 h
ECO520d	L'espace littéraire européen 2	4	1,5 h
ECO520e	Les poésies orales en Europe 2	4	1,5 h
ECO520f	Histoire, politique et culture en Europe médiane 3	4	1,5 h
RUSA520f	Nouveaux risques, nouvelles crises en ex-URSS et ex-Europe de l'Est	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire		8	
2 séminaires à choisir dans l'une des disciplines (se référer aux brochures spécifiques des UE3) :			
<ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT - Arts et littérature – ARL - Histoire et sciences sociales – HSS - Oralité – ORA - Textes, linguistique, traduction – TLT 			
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		6	
ORIENTATION RECHERCHE			
Participation aux travaux de l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en recherche).		2	
Les modalités de la participation aux travaux de l'équipe de recherche sont déterminées par le directeur du mémoire et consistent à prendre part aux activités scientifiques du laboratoire auquel celle-ci/celui-ci est rattaché : séminaires scientifiques, journées d'études, colloques, projets de recherche (participation, prise de notes, compte rendu, rédaction des programmes, traductions, relecture des articles, etc.).			
+ 1 cours d'ouverture* au choix, en concertation avec le directeur du mémoire		4	
<i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.</i>			
ORIENTATION PROFESSIONNELLE			
2 EC d'ouverture au choix, pour 6 ECTS minimum, en concertation avec le responsable du stage du semestre 10.		6	

Semestre 10	30	
UE1 – Mémoire / stage	30	
<p>ORIENTATION RECHERCHE Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en recherche)</p> <p>L'organisation de cette présentation est de la responsabilité du directeur de recherche. Elle peut se faire devant l'équipe de recherche à laquelle il est rattaché ou devant les enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la discipline (UE3) avec le directeur du mémoire et au moins un autre enseignant de son équipe ou de sa discipline. Durée de la présentation : 10-15 minutes. Calendrier : début du deuxième semestre de M2 (février-mars).</p> <p>Rédaction et soutenance du mémoire de recherche</p> <p>Le directeur de recherche détermine la date, la composition du jury, ainsi que la forme, le volume et la mise en page du mémoire. En général, un mémoire d'une centaine de pages est requis, police Times new roman ou Arial 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphe en mode justifié. (Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.)</p> <p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE Stage, rapport de stage et soutenance</p> <p>Consultez l'annexe consacrée aux stages sur notre site (paragraphe dédié) : http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>	2	
	28	
	30	

Descriptifs des enseignements

FINA410a - FINB410a - FINA510a : Pratique avancée du finnois 1, 2 & 3 (H. Kaalamo)

Approfondissement des compétences productives au niveau avancé.

Modalités d'évaluation : Exposés et rédactions recueillis dans un portefeuille d'évaluation à la fin du semestre (contrôle continu intégral).

FINB410b - FINB410b - FINA510b : Traduction littéraire et spécialisée du finnois 1, 2 & 3 (E. Toulouze)

Traduction en français de textes finnois littéraires ou documentaires de différents genres et domaines.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral.

FINA420a - FINA520a : Linguistique finnoise 1 & 2 (O. Duvallon)

Ce séminaire s'adresse aux étudiants de finnois en M1 et M2 ayant choisi une spécialisation disciplinaire dans laquelle la langue joue un rôle essentiel (sciences du langage ; oralité ; textes, linguistique, traduction). L'objectif est d'aborder différentes thématiques (expressions référentielles, particules du discours, formes nominales du verbe, etc.) dans une perspective à la fois diachronique et synchronique et de réfléchir sur le caractère polysémique et polyfonctionnel des unités de la langue.

Modalités d'évaluation : compte rendu d'un article scientifique et constitution d'un mini-corpus de données en rapport avec la thématique du séminaire.

ECOB420d : Questions de grammaire dans l'aire feno-balto-slave

Ce séminaire est destiné aux étudiants de langues fenniques (estonien, finnois), baltes (letton, lituanien) et slaves (biélorusse, bosniaque-croate-serbe, bulgare, macédonien, russe, slovaque, slovène, tchèque, ukrainien). Y seront étudiées des questions de grammaire pour lesquelles la notion d'aire linguistique est susceptible d'avoir une pertinence. Cependant, si ces langues présentent des stratégies grammaticales très variées pour résoudre des problèmes comparables, l'approche adoptée n'est pas la mise en contraste systématique des grammaires particulières organisées en catégories supposées universelles : l'objectif de ce séminaire est de montrer l'importance de la prise en compte détaillée de faits de langue spécifiques à une langue ou un corpus donnés pour définir les catégories linguistiques et mettre en évidence les relations qu'elles nouent entre elles.

Prérequis : la connaissance d'une des langues de l'aire. Des connaissances de linguistique générale seront utiles, mais ne constituent pas une condition nécessaire (les exposés tâcheront d'explicitier tous les éléments requis pour une bonne compréhension des faits).

Modalités d'évaluation : assiduité obligatoire ainsi qu'un exposé oral se rapportant à la thématique de l'année et sa version rédigée.

Pour les **descriptifs des autres enseignements d'UE2**, voir la brochure spécifique en ligne :

http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/brochure_ue2_master_llcer_europe_2022-23.pdf

Photo : Mauri Karlin / Unsplash.